



**SYVICOL**

Syndicat des Villes et  
Communes Luxembourgeoises

COMMUNE DE NIEDERANVEN	
Reçu le	
07-03-2020	
No de ...	38974 ... 42/35
Expé	CE
Accusé de réception ...	

**Aux membres du comité du SYVICOL**

## Convocation

Madame, Monsieur,

Par la présente, conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à une réunion du comité du SYVICOL, qui aura lieu

**lundi le 21 septembre 2020 à 12h00  
dans la salle de réunion de l'Hôtel de Ville de Luxembourg.**

### Ordre du jour :

1. Affaires de personnel (à huis clos)
2. Publication des résultats du sondage au sujet du SYVICOL et prochaines étapes du processus de consultation
3. Projet de loi n°7648 relative au Pacte logement avec les communes en vue d'augmenter l'offre de logements abordables et durables et modifiant
  - a. la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain,
  - b. la loi modifiée du 22 octobre 2008 portant promotion de l'habitat et création d'un pacte logement avec les communes,
  - c. la loi du 17 avril 2018 concernant l'aménagement du territoire,
  - d. la loi du 25 mars 2020 portant création du Fonds spécial de soutien au développement du logement
4. Projet de loi n°7641 portant modification de la loi modifiée du 22 octobre 2008 portant promotion de l'habitat et création d'un pacte logement avec les communes
5. Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 10 août 1991 concernant la désignation, la composition et le fonctionnement des délégations des fonctionnaires communaux
6. Projet de règlement grand-ducal portant modification :
  - 1° du règlement grand-ducal modifié du 20 décembre 1990 portant fixation des conditions d'admission et d'examen des fonctionnaires communaux ;
  - 2° du règlement grand-ducal modifiée du 27 février 2011 fixant les modalités du contrôle de la connaissance des trois langues administratives pour le recrutement des fonctionnaires communaux



7. Rapport sur les activités du bureau
8. Divers

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Luxembourg, le 4 septembre 2020  
Pour le bureau du SYVICOL,

Le secrétaire,  
Gérard Koob

Le président,  
Emile Eicher